FRC 4' 30332 a

Case
FRC
24806

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE LA LIBERTÉ

ET DE L'ÉGALITÉ,

Séante aux Jacobins, rue Saint-Honoré.

DISCOURS

Prononcé dans la Société des Jacobins, le 6 août 1793, l'an second de la République, une et indivisible, par le citoyen Claude ROYER, envoyé de Châlons-sur-Saône, département de Saône et Loire, à la grande réunion des Français le 10 août.

CITOYENS,

DÉSESPÉRER du salut de la patrie est le plus grand de tous les crimes, après celui

THE NEWBERRY LIBRARY

de négliger les moyens de la sauver. Une grande circonstance se présente; nous touchons à une époque mémorable qui peut fixer, pour jamais, les destinées de la république, et par elles le bonheur du genre-humain tout entier. Cependant, que fait la montagne? que font les jacobins? tout dort, tout paroît plongé dans un assouppissement que la raison réprouve, et que la patrie déplore comme une calamité publique. Mes amis, voulez-vous sauver la liberté? il est tems d'y songer, encore quelques jours, et peut-être il ne sera plus tems.

L'ennemi occupe vos places fortes; la rage des tyrans s'accroît en proportion de votre inertie; leurs cohortes infâmes ravagent votre territoire: attendrez-vous qu'elles soient aux portes de Paris, pour aviser aux moyens de les repousser?

Ce n'est pas tout. Le 31 mai, vous avez terrassé *le côté droit*; il a fait le mort pour échapper à la colère du peuple; mais tenez pour certain qu'il vit encore, et qu'il dirige, dans l'ombre, les fils de la grande conspira-

tion, car vous ne les avez pas tous rompus. Chabot vous a dit hier que des envoyés de quelques départemens ont embrassé les membres du côté droit ; il en a conclu que ces hommes étoient de faux frères, ou, tout au moins, des hommes égarés : Chabot a eu raison ; ces marques de fraternité envers des hommes qui ont tout fait pour perdre la liberté, sont bien propres à jeter de profondes inquiétudes dans l'ame des patriotes. A l'appui des réflexions de Chabot, je vais vous citer des faits qui vous donneront la mesure de la confiance que vous devez avoir dans la sanction que certains départemens ont donnée à l'acte constitutionnel.

Des envoyés du Jura n'ont pas rougi de dire devant moi et devant mes collègues, que la constitution étoit l'ouvrage d'une faction ; que *la Montagne* ne l'avoit donnée que pour tromper le peuple, et lui faire oublier tous ses crimes ; que le département du Jura ne l'avoit acceptée que pour éviter l'effusion du sang et concourir au rétablissement de l'ordre et des lois, en provoquant, avec tous les

honnêtes gens, le remplacement de la convention immédiatement après la promulgation de l'acte constitutionnel. Ils ont ajouté que les quatorze bataillons de leur département qui sont aux frontières, partageroient ces sentimens, s'ils n'étoient égarés par la convention nationale; qu'il ne falloit plus de sociétés populaires; que leur institution étoit attentatoire à l'égalité, puisque tous les citoyens d'une commune n'y étoient point indistinctement admis.

Tel est en abrégé le catéchisme de messieurs du Jura. Si cette infernale doctrine étoit particulière à ce département, elle n'exciteroit que la pitié; mais elle compte, n'en doutez pas, des partisans dans plusieurs points de la France; car, comme l'a dit Danton, *il ne faut pas croire facilement à la conversion de ceux qui ont voulu fédéraliser la République:* ce seroit donc s'abuser étrangement que de regarder l'acceptation de l'acte constitutionnel comme le thermomètre de l'opinion publique. Il existe un vaste plan de conjuration, et il entre dans ce plan d'en-

dormir le peuple sur le bord de l'abyme, en lui faisant croire que la révolution est finie; que ce qu'on appelle le règne de l'ordre doit commencer; qu'il ne faut plus de loix révolutionnaires, parce que la constitution doit suffire à tout et rallier tous les esprits.

Il entre encore dans ce plan de provoquer la prompte convocation des assemblées primaires pour élire la législature: cinq districts du Jura le demandent formellement dans leurs procès-verbaux d'acceptation de l'acte constitutionnel; le maire de Nantes l'a dit sans détours à la barre de la convention; c'est le vœu des feuillans, des modérés, des fédéralistes, des aristocrates et des contre-révolutionnaires de tout genre; ils veulent anéantir la liberté, non par la constitution comme l'infâme Capet, mais en élevant à côté l'édifice monstrueux du fédéralisme, ou peut-être de la royauté, de manière que celui-ci puisse écraser de bonne-heure les bases jetées par la constitution.

Mes amis, ne perdons pas un instant, et nous serons encore à tems pour déjouer ce

nouveau genre de conspiration : éclairons le peuple ; fixons l'opinion publique, et réparons, par notre énergie, les malheurs que nous cause la molesse de la convention nationale envers les administrateurs coupables qui ont arboré l'étendard du fédéralisme. On ne compose jamais impunément avec les principes ; ménager les coupables, c'est tuer les innocents, c'est assassiner la patrie. Si la convention, eut fait tomber ces têtes audacieuses, ce peuple détrompé eut applaudi à ce grand acte de justice, n'eut pas flotté incertain sur le parti qu'il devoit embrasser ; la liberté ne seroit pas devenue pour lui un problême ; il seroit avec nous sur la montagne, et les fédéralistes qui avoient juré la ruine de Paris, chercheroient, à leur tour, sur les rives de la Seine, l'endroit où exista le marais fangeux d'où sortirent leurs pestilencielles conceptions.

Jacobins, il faut enfin déployer un grand caractère. Depuis quatre ans nous parlons beaucoup ; mais nous n'avons presque rien fait de tout ce que nous avons dit. Depuis quatre ans on crie qu'il faut que le peuple

se lève, et cependant le peuple en masse n'a pas encore été de bout : les parisiens seuls se sont levés trois fois, et trois fois ils ont sauvé la patrie. Depuis quatre ans nos tribunes retentissent des accens mâles de la liberté, et cependant la liberté n'a guère été pour, nous qu'un vain son qui a bien pu déchirer les oreilles des conspirateurs, mais qui n'a point rallenti la marche de leurs projets. Depuis quatre ans nos orateurs tonnent contre l'aristocratie, et cependant l'aristocratie respire paisible au milieu de nous, elle ourdit chaque jour et sans obstacle de nouvelles trâmes ; elle calcule froidement les moyens de nous asservir,

Mes amis, il est tems de nous convaincre qu'une belle phrase, bien sonore, bien cadencée, ne vaut pas un coup de canon, et que ce n'est point avec des figures de réthorique qu'on repousse les satellites des tyrans. Nous avons parlé pendant quatre années ; taisons nous seulement pendant un mois ; agissons, frappons à grands coups, et la République est sauvée. Nous sommes peut-être

en minorité, car si, au grand nombre de ceux qui veulent l'ancien ordre de choses, vous ajoutez le nombre de ceux qui ne savent ce qu'ils veulent, vous aurez la france entière moins les Jacobins, qui veulent la liberté et qui peuvent encore en assurer le triomphe. Cessons donc de parler ; mais que notre silence soit terrible ; qu'il soit le signal du combat, l'effroi des conspirateurs et la détermination des hommes irrésolus pour la cause de la liberté. Oui : cessons de parler, et qu'à compter du 10 août, la République entière soit le lieu de nos séances, les camps nos tribunes, le canon nos harangues, et ne reprenons la parole que pour célébrer nos victoires, annoncer à la France qu'elle est heureuse, à la postérité qu'elle est libre.

Pour consommer ce grand œuvre, que l'aristocratie devienne, entre nos mains, l'instrument de sa propre destruction. Armons-là contre elle-même ; précipitons-là aux frontières pour y porter la mort dans les phalanges des tyrans, où y trouver son tombeau. Qu'ils apprennent enfin, ces lâches conspira-

teurs, que la patience du peuple est à bout; que trop long-tems ils l'ont outragé, et qu'il veut s'en venger en les armant contre ceux que leurs vœux impies appellent dans nos foyers et les lier ainsi, malgré eux, au salut de la liberté.

Oui, marchons tous à l'ennemi, mais que les corps des aristocrates deviennent autant de remparts pour les sans-culottes; plaçons-les aux premiers rangs; qu'ils combattent, qu'ils vainquent avec nous, ou qu'ils soient précipités dans la tombe, et que dans tous les événemens, ils ne puissent survivre à notre défaite et insulter à nos malheurs.

En attendant l'issue de cette grande bataille, l'humanité, la loyauté française prendront sous leur sauve-garde, les femmes, les enfans, les infirmes et les vieillards; ils seront gardés en ôtage dans leurs foyers, par les femmes et les enfans des sans-culottes. Nulle atteinte ne sera portée aux personnes et aux propriétés; les droits de la nature ne seront point violés, les despotes consternés pâliront d'effroi; tous les peuples de la terre admire-

ront ce grand acte de courage, et la postérité ne pourra croire à tant de dévouement.

Oui, mes amis; soyons terribles, mais sauvons la liberté, et rassurons-nous sur le jugement des siècles à venir. Les générations futures ne peuvent que bénir nos efforts pour la libération du genre-humain.

Jacobins, vous venez d'entendre les mesures que je crois propres à fixer les destinées de la République. Il faut, ou les adopter, ou en proposer de meilleures; car il faut avancer, chaque moment stationnaire est un pas rétrograde. Choisissez entre la gloire de tenter une vaste entreprise, ou la honte de porter vos têtes à l'échafaud; et ce qui est pire encore, le reproche accablant que vous fera la postérité d'avoir pu sauver la liberté, et de ne l'avoir pas fait. Quelleque soit votre détermination, faites ensorte que chacun de nous, en rentrant dans ses foyers, puisse dire à ses concitoyens: Amis, rassurez-vous, la République est sauvée; les Jacobins nous l'ont promis, et les Jacobins nous tiendront parole.

La société des Amis de la liberté et de l'égalité, séante aux ci-devant Jacobins-Saint-Honoré, après avoir entendu la lecture du discours ci-dessus, en a arrêté, à l'unanimité, l'impression, la distribution, tant aux membres de la société qu'aux citoyens envoyés par les communes de la République, pour l'acceptation de l'acte constitutionnel; aux citoyens des tribunes, et encore l'envoi aux sociétés populaires affiliées, et à toutes les armées de la République.

A Paris, le mardi 6 août 1793, l'an deuxième de la République française, une et indivisible.

SIMOND, Député, Président; TH. GIOT, Vice-Président; DUMONT, Député; ET. FABRE; LEQUOY et DUFOUR, Secrétaires.

De l'Imprimerie Patriotique et Républicaine, rue Saint-Honoré, N°. 355, vis-à-vis l'Assomption.